

La Lettre du Maire

RICHE OU PAUVRE ?

Notre commune, l'une des plus belles du département d'après de nombreuses personnes venant de l'extérieur donne l'aspect évident d'une commune riche. En effet, parmi les villes les mieux équipées en infrastructures scolaires, sportives, culturelles, avec un environnement végétal que nous envie beaucoup d'autres communes et une qualité de vie pratiquement inégalée. On peut qualifier à première vue Plan de Cuques de ville riche. Cela n'est, malheureusement, pas du tout le cas. Voyons pourquoi.

Notre cité souffre depuis le début, sur le plan financier, de ne pas avoir d'entreprises. Sa surface est d'environ 850 hectares avec même pas la moitié de constructible dont 95% déjà construits. De plus, Plan de Cuques étant mal desservie par les voies de communication, et, étant pratiquement dans un cul de sac (*collines*) elle pouvait difficilement prétendre à une grande vocation économique qui aurait pu faciliter l'arrivée d'entreprises

pourvoyeuses de taxe professionnelle et de produits de taxe foncière. Les villes riches dans leur quasi totalité doivent leur richesse à ces mêmes entreprises. Avec plus ou moins de bonheur au niveau de l'environnement.

La grande métropole voisine n'a pas dès les années 50 fait beaucoup d'efforts pour attirer ou retenir les entreprises. Le marché le plus important, et de loin se situant à Marseille, les sociétés ne sont pas allées bien loin et se sont installées au voisinage de la capitale régionale en prenant soin d'être près des grands axes de communication. Certaines ont bénéficié, d'ailleurs, en plus, d'aides de l'Etat. C'est ainsi que petit à petit des communes sont devenues riches et je dirais de plus en plus riches. Surtout après l'apparition de la taxe professionnelle ou

la montée en puissance de l'aéroport et de certains ports. Les entreprises ont petit à petit enrichi des communes qui, sans cette manne, auraient certainement souffert autant que les communes sans ou presque sans TP et taxes foncières d'entreprises.

C'est ainsi que l'on peut citer à titre d'exemple :



Vitrolles, Martigues, Berre, Fos, Aubagne, Gèmenos, Les Pennes Mirabeau, Chateauneuf les Martigues, Meyreuil, St Paul lez Durance, St Esteve Janson, Gardanne, Cabries, Rousset. Ces communes ont non seulement beaucoup de revenus provenant de la taxe professionnelle mais également des revenus provenant de la taxe foncière. Certaines de ces communes bien que riches au départ peuvent se retrouver en difficulté à cause de certaines "erreurs" de gestion dans le passé.

Bien entendu, la comparaison avec d'autres communes ne vaut que si on ramène le produit total à l'habitant. Des

différences très importantes peuvent être constatées entre communes riches et communes pauvres. Voyons quelques exemples avec Plan de Cuques, ville la plus pauvre par rapport aux 26 communes de plus de 10 000 habitants dans les Bouches du Rhône. La source provient de l'état 1288 établi par les services fiscaux pour l'année 2003. Date à laquelle beaucoup de villes étaient entrées dans l'intercommunalité (*La CUM en 2001*). Les chiffres qui suivent continuent dans leur ensemble à être perçus au travers de l'attribution de compensation versée par les structures intercommunales. Les produits supplémentaires (*augmentation des taux, nouvelles entreprises*) sont perçus en totalité par l'intercommunalité lorsqu'il s'agit de structures à TP unique (*ce qui est notre cas*).

COMMUNES	PRODUIT TP / HABITANT	Différence en % par rapport à Plan de Cuques
<u>PLAN DE CUQUES</u>	54,37 €	
ROUSSET	7895,61 €	14421,14 %
FOS / MER	6603,24 €	12044,29 %
BERRE	2790,13 €	5031,44 %
MARTIGUES	1744,46 €	3108,31 %
MEYREUIL	1465,31 €	2594,90 %
CHATEAU N. MARTIGUES	1275,96 €	2246,67 %
GEMENOS	1226,31 €	2155,35 %
St ESTEVE JANSON	866,52 €	1493,65 %
GARDANNE	735,35 €	1252,40 %
VITROLLES	631,48 €	1061,38 %
TARASCON	617,27 €	1035,24 %

Ainsi que vous pouvez le constater Plan de Cuques avec 54,35 euros par habitant ne peut rivaliser avec des communes qui ont 1000 %, 2000 %, 3000 %, 5000 % voire 12 000 % et même 14 421 % de plus que nous.

Il y a une injustice criante. En effet si l'on peut, pour diverses raisons accepter une différence de 100 %, 200 %, 300 % on peut difficilement justifier des différences de 1000 à 14 000 %. Ces différences sont d'autant plus injustes, qu'elles permettent à ces communes bien souvent d'offrir à leurs administrés la gratuité ou la quasi-gratuité, entre autres, de la cantine, des transports, de la médiathèque, des permis de conduire, de certains sports, de bénéficier des meilleures infrastructures sportives et culturelles, d'obtenir des aides pour la rentrée des classes (*maternelles, primaires, collèges, lycée, université*).

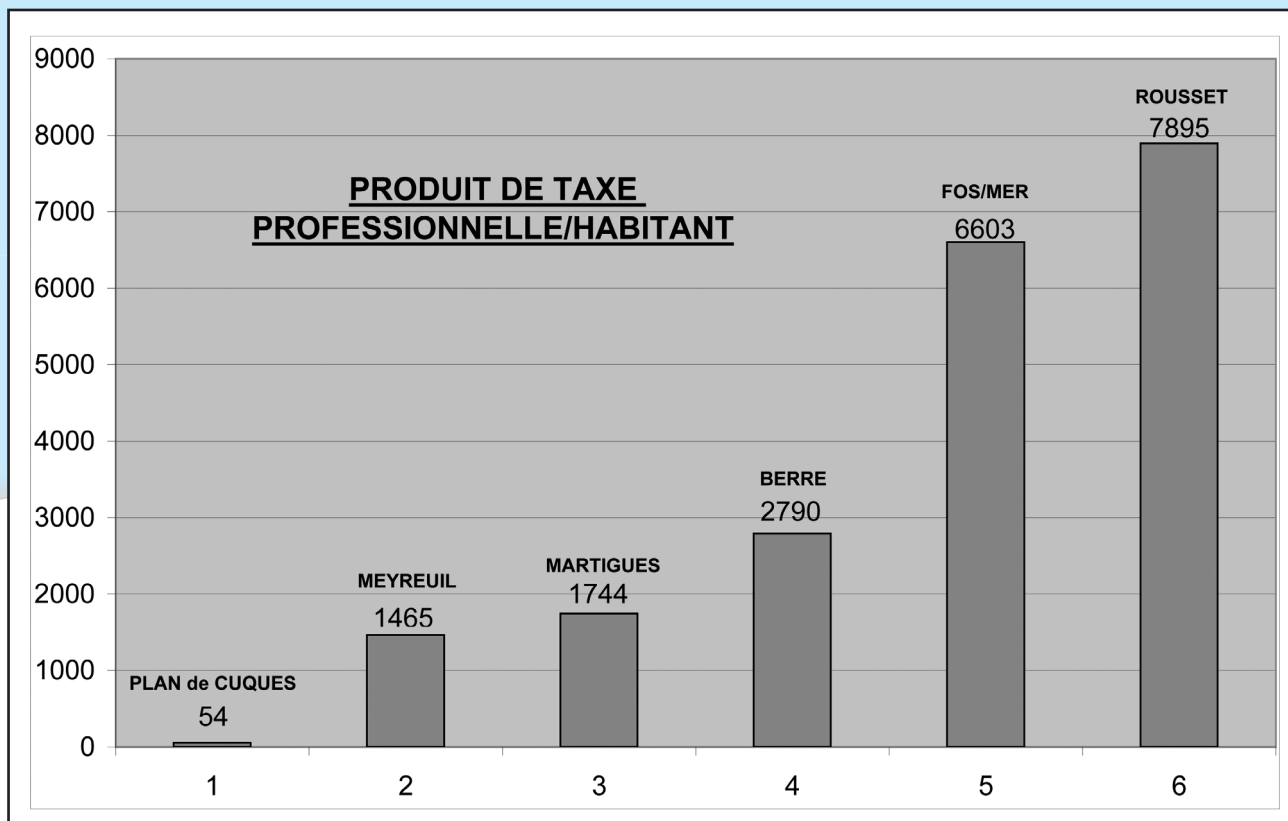
Bien entendu ces aides viennent en supplément de celles de l'Etat. Cerise sur le gâteau, la taxe d'habitation est offerte avec un taux qui s'approche de zéro.

Mais dans ce cas les communes se rattrapent sur le foncier qui bien souvent est plus élevé que dans les autres communes dans la mesure où ce sont les entreprises qui paient l'essentiel de cette taxe.

Si nous comparons, par exemple, Rousset à Plan de Cuques, l'équipe municipale de la première ville va bénéficier de 7896 euros par habitant (*plus la taxe foncière générée par les entreprises*) alors que la deuxième, Plan de Cuques, ne bénéficiera que de 54 euros. Une disparité qui saute aux yeux et qui crée une grande injustice de traitement entre les citoyens.

Vous comprendrez donc qu'à Plan de Cuques pour avoir la qualité de vie que nous avons il faut pratiquement accomplir chaque jour des miracles en gérant au plus près. Et comme cela n'était pas assez, l'Etat nous diminue la dotation globale de fonctionnement (*deuxième recette du budget de fonctionnement*), veut supprimer notre dotation de solidarité urbaine (*260 000 euros*), met à notre charge le traitement des passeports biométriques, réduit son aide au niveau des contrats éducatifs locaux etc... Sans compter les recettes de droits de mutation qui ont baissé de près de 40 % !!!!!!!

A Plan de Cuques, et c'est une évidence, l'équipe municipale est condamnée à gérer au plus près.



LE MARCHÉ DE NOËL

Un nouveau Marché de Noël va avoir lieu sur notre Commune, les Vendredi 27, Samedi 28 et Dimanche 29 Décembre 2009. Cette nouvelle manifestation se déroulera au coeur de notre village sur la place de l'église, la place Paul Ricard et la place du 18 Juin. Le Père Noël nous fera l'honneur de sa présence pour distribuer des bonbons et des friandises à tous les enfants. Un manège et des jeux d'enfants seront installés à cette occasion.

Le Programme sera le suivant :

- Vendredi 27 Novembre

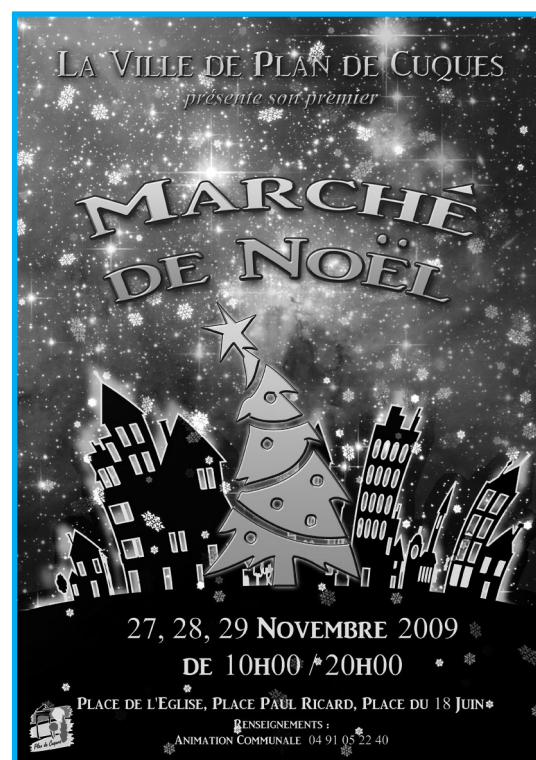
Ouverture le matin à 9h00 avec l'inauguration et des animations.

- Samedi 28 Novembre

Castagnade, vin et chocolats chauds en compagnie du groupe Lou Grihet ainsi que des Bénévoles de Loisirs Animations.

- Dimanche 29 Novembre

Castagnade en compagnie de musiciens et saltimbanques.



LE MARCHÉ BIO

Le premier **"Noël Bio en Provence"** aura lieu le Samedi 5 et le Dimanche 6 Décembre 2009 au Clocheton de 9h à 19h. Les produits Bio sont de plus en plus demandés. Vous êtes nombreux à penser qu'il serait intéressant d'organiser un marché Bio pour satisfaire la demande toujours croissante. Je vous invite donc à venir en famille à ce premier marché Bio de Noël. En plus du marché vous pourrez assister aux conférences sur l'alimentation Bio, les minéraux, le décodage biologique et les fleurs de Bach. De plus vos enfants pourront participer à des animations gratuites. Les conférences auront lieu dans la salle de la Maison des Associations.



Jean-Pierre BERTRAND
Maire de Plan-de-Cuques

Espace d'expression réservé aux élus n'appartenant pas à la majorité municipale.
(en application de l'article L2121-27-1 du code Général des Collectivités Territoriales)

Ensembles vivons mieux Plan de Cuques

Réforme territoriale : Non les communes ne disparaîtront pas !

Payer une page dans le journal, avec l'argent des contribuables, pour faire peur à la population ce n'est pas notre conception de la démocratie. Lors du Conseil Municipal du 9 novembre, nous avons proposé au Maire d'organiser **un débat public sur la réforme** pour que chacun puisse librement se faire une opinion. Nous attendons sa réponse.

vivonsmieux.plandecuques@gmail.com

Osons la Gauche

La Lettre du Maire

Bulletin Municipal d'Information

Novembre 2009 - n°152 Gratuit - ISSN 1267-3668

Dépôt légal : 20.09.2002 - Tirage à 5.000 exemplaires

Mairie - 28, avenue Frédéric Chevillon

BP 46 - 13712 Plan-de-Cuques Cedex

Tel : 04.91.10.40.40 - www.plandecuques.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bertrand (Maire de Plan-de-Cuques)

Impression : Sud Grafic